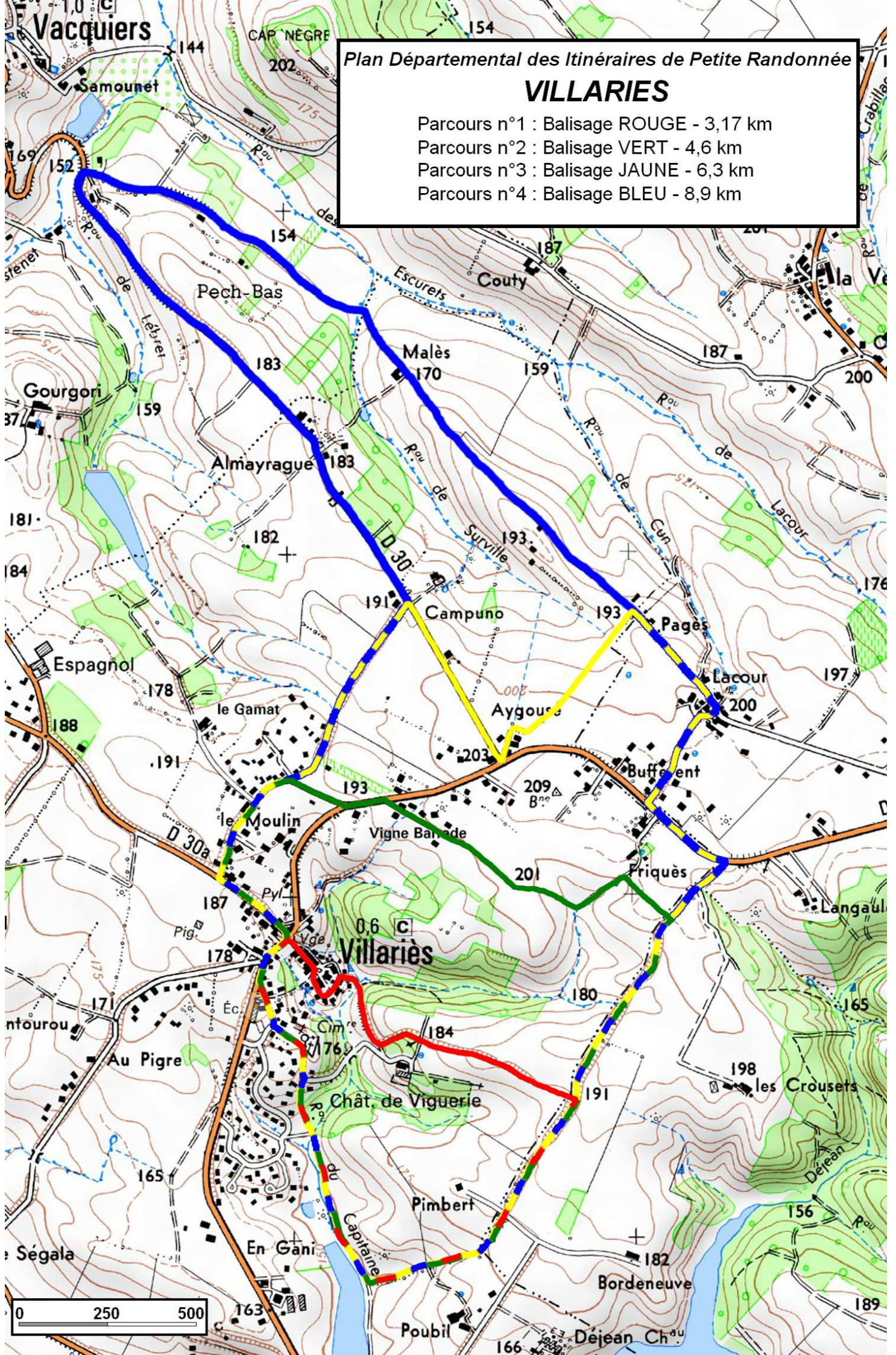


Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée

VILLARIÉS

- Parcours n°1 : Balisage ROUGE - 3,17 km
- Parcours n°2 : Balisage VERT - 4,6 km
- Parcours n°3 : Balisage JAUNE - 6,3 km
- Parcours n°4 : Balisage BLEU - 8,9 km



RANDONNEES PEDESTRE A VILLARIES

- 4 PARCOURS AU CHOIX -

N°1 : « A la découverte de la Bastide du XIVème siècle et du Lavoir »

Parcours balisé en rouge, 3 200 mètres de long.

Ce parcours n'emprunte pas de route, VTT possible pour les enfants.

N°2 : « A la découverte du chêne de Sully, du Musée et de l'Eglise St Julien du XVème siècle »

Parcours balisé en vert, 4 600 mètres de long.

Attention, à la sortie du Chemin des Combes, ce parcours emprunte la RD15 sur 120 mètres (enfants sous la responsabilité de leurs parents).

N°3 : « Le Circuit du Pigeonnier »

Parcours balisé en jaune, 6 300 mètres de long.

N°4 : « A la découverte des Coteaux »

Parcours balisé en bleu, 8 900 mètres de long.

Les parcours n°2, 3 et 4 empruntent des routes départementales ; il faut marcher du côté gauche de la chaussée, face aux véhicules ; toutefois lors de virage par manque de visibilité il est parfois conseillé de changer de côté de la voie, à condition que le groupe entier soit du même côté : il faut être vigilant et coordonner la traversée de la route pour le groupe.

Règles de Balisage :

Il faut savoir repérer les indications de balisage : sur le mat de poteau de signalisation, à l'arrière de panneau de signalisation, sur tronc ou branches d'arbres, support de pontil, au sol...

- Petites bandes de couleur (rouge, verte, jaune ou bleue) vous êtes sur le bon chemin



- 2 bandes en équerre, partie horizontale vers la gauche : vous allez tourner à gauche



- 2 bandes en équerre, partie horizontale vers la droite : vous allez tourner à droite



(Les équerres peuvent être surmontées d'une ou plusieurs bandes colorées lorsque plusieurs parcours suivent la même direction)

- Croix jaune (ou autre couleur) : vous ne devez pas prendre ce chemin



(Attention dans le Hameau de Lacour, nos chemins croisent ceux de Montjoire : restez sur le balisage traits jaunes et bleu)